

Introduction

1. Bienvenue

M. Frédéric Widmer, Vice-président de l'ASPA ouvre la séance à 17h00 et souhaite la bienvenue aux 72 membres présents. Il constate que l'assemblée a été convoquée le 24.11.2019 selon les statuts et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il souhaite la bienvenue aux autorités :

- Vincent Rebstein, Président de la commune d'Arabe
- Marco Aymon, Président de la commune d'Ayent
- Damian Indermitte, Directeur de l'Office de Tourisme d'Anzère

Autorités excusées :

- Alain Perseguers, Président du Spa Wellness d'Anzère
- Alain Délétroz, Président d'Anzère Tourisme SA

Membres excusés :

- 18 membres se sont excusés

1.2. Nomination des scrutateurs

Est nommé à l'unanimité comme scrutatrice : Barbara Zumsteg

1.3. Nomination de la secrétaire du protocole

Est nommé à l'unanimité comme secrétaire : Emilie Widmer

2. Ordre du jour

L'ordre du jour fait partie de la convocation :

> L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

3. PV de l'assemblée ordinaire du 28.12.2018,

Restaurant du Camping-Anzère, 1966 Saxonne (Ayent)

Le PV a été publié sur notre site Internet www.aspa-anzere.ch. La lecture n'est pas demandée.

Le vice-président remercie l'auteur pour l'excellence de ce travail.

> L'assemblée approuve le PV à l'unanimité.

4. Rapport d'activités 2019

4 Rapport d'activités 2019

22 avril 2019 Apéro sur la place du Village

Par un beau temps d'hiver, 20 membres et divers invités de la station ont profité de cette offre. L'Office du Tourisme, Anzère a sponsorisé le vin et était représenté avec le président d'Anzère Tourisme SA, Alain Délétroz et le directeur de l'Office Damian Indermitte pour toutes questions des membres. Parmi les hôtes, 3 nouveaux membres ont pu être gagnés pour l'ASPA. Nous remercions tous les membres, invités et plus particulièrement Anzère Tourisme SA pour leur participation active et attendons avec impatience l'ASPA-Apéritif 2020 sur la place du village

12 septembre 2019 Mise en circulation du billet de CHF 100.-

Le but était d'associer le billet de CHF 100.- à notre magnifique Valais...

Marco Aymon, Président d'Ayent revient dans son discours sur cet événement particulièrement attractif pour la commune d'Ayent. Avec le billet de CHF 100.- plusieurs millions de cartes de visite de notre bisse d'Ayent sont en circulation dans les poches de nos citoyens et hôtes.

12 octobre 2019 Bricolée au barrage de Tseuzier

L'ASPA c'est associé à Anzère Tourisme pour partager la bricolée 2019 au Barrage de Tseuzier. 22 membres ont été présents lors de cette journée et ont pu profiter de la table bien fournie.

4.1 L'ASPA est membre des organisations suivantes :

FVSR2 Fédération valaisanne des résidences secondaires

22 juin 2019 Assemblée générale à l'Hôtel Castel à Sion

La FVSR2 organise une réunion publique à l'Hôtel Castel à Sion.

Actuellement 17 associations R2 sont membres de la Fédération Valaisanne ± 2 candidats

Le PV est disponible sur : (www.fvsr2.ch)

Nous étions représentés par Frédéric Widmer, réviseur des comptes FVSR2

ARSS Alliance Résidences secondaires Suisse

15 juin 2019 Assemblée générale 2019, Berufschule à Bern

Nous étions représentés par Frédéric Widmer

Le PV est disponible sur : (www.allainz-zweitwohnungen.ch)

13 juin 2020 : Assemblée générale 2020, Berufschule à Bern

Un membre du comité sera délégué à l'assemblée générale

> L'assemblée prend connaissance et approuve nos engagements à l'unanimité.

Assemblée générale 2019 du 28.12.2019
Procès-verbal

Le Pascali's, Arbaz

Page 3/7

5. Rapport du trésorier au 30.09.2019 (Jean-François Thévoz)

L'exercice 2018-2019 a été bouclé par le trésorier, au 30 septembre 2019.

Les recettes s'élèvent à	CHF	10'684.75
Les dépenses s'élèvent à	CHF	10'496.80
Le résultat au 30.09.2019 est de	CHF	187.95

Les disponibilités au 30.09.2019 sont les suivantes :

Banque Cantonale de Valais Anzère	CHF	20'528.85
Petite caisse du trésorier	CHF	0.00
Disponibilités ASPA au 30.09.2019	CHF	20'528.85

Bilan 2019

Capital au 01.09.2018	CHF	21'099.10
Capital au 30.09.2019	CHF	21'287.05

AUGMENTATION DU CAPITAL 2019 **CHF 187.95**

6. Rapport des vérificateurs de compte : (Peter Pegoraro et Werner Fahrni)

Peter Pegoraro nous lit le rapport de vérification et recommande à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité.

7. Approbation des comptes et décharge du comité

- L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité.

8. Révisions des statuts

Le comité propose de modifier les articles 7 et 14 des statuts, de façon que l'année comptable 1.10. au 30.09 correspond à l'année civile 1.1. au 31.12. Après discussion, la révision des statuts est soumise à votation.

- L'assemblée refuse la révision des statuts à la majorité.

8.1 Rapport des délégués du comité

- **ANZERE TOURISME SA**

Frédéric Widmer, membre du Conseil d'Administration, trace en quelques mots le travail accompli par le conseil d'administration qui s'est réuni à six fois pour discuter les thèmes d'actualités. Le COMEX (Comité exécutif) s'est également réuni à cinq reprises pour préparer les réunions du Conseil

Assemblée générale 2019 du 28.12.2019 Procès-verbal

Le Pascali's, Arbaz

Page 4/7

d'Administration. L'Assemblée Générale des Actionnaires a eu lieu le 04.04.2019. Les avancements et les discussions concernant les préoccupations et les projets du tourisme et de la station sont prometteuses pour l'avenir. Damian Indermitte, directeur d'Anzère Tourisme SA, nous informe en détail à l'issue de cette assemblée sur les différents thèmes et discussions en cours, ainsi que sur la situation actuelle des investissements et les projets prévus pour 2020.

9. Cotisation annuelle 2020

Selon les statuts art. 8 point 6 c'est l'assemblée qui fixe la cotisation pour l'année suivante.

Le comité propose que les cotisations soient maintenues comme en 2019 :

Cotisation annuelle 2020 : CHF 50.00 par personne physique ou morale
(CHF 100.00 par couple)

Attention : L'année comptable est du 1.10.2019 au 30.09.2020

La facturation se fait seulement en janvier 2020, pour donner suite à la décision de l'assemblée générale 2019, avec un délai de paiement de 30 jours. Les factures sont transmises par mail. Le paiement en espèces est possible **gratuitement** au guichet de la BCVs, Anzère.

Pour le paiement en espèces, avec le bulletin de versement, au **guichet de la poste**, un montant de CHF 2.- est facturé par les PTT.
(Cotisation CHF 50.- plus frais CHF 2.- total **CHF 52.-**)

➤ Les cotisations sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée

10. Projets d'activités 2020

Votre comité vous propose les activités suivantes :

Apéro de printemps des propriétaires

Pâques, avril 2020 sur la place du Village

Rencontre d'Automne avec Brisolée

En octobre 2020, à définir avec Anzère Tourisme

➤ La proposition du comité est approuvée à l'unanimité.

11. Participation 2020

Pour assurer la possibilité d'investissement durable, l'assemblée décide d'accorder au comité la possibilité de prélever un montant de max. CHF 3'000.00 par année en propre compétence.
 Les demandes des membres sont adressées au comité.

12. Budget de fonctionnement 2019-2020

Le budget 2019-2020 est établi sur la base de celui de 2018-2019 avec des recettes prévues de CHF 10'600.00 et des dépenses de CHF 10'600.00 dont un résultat nul de CHF 0.00.

RECETTES :	Cotisations	CHF	9'750.00
	Cotisations arriérées	CHF	850.00
	Total	CHF	10'600.00
DEPENSES :	Frais de fonctionnement	CHF	8'600.00
	Amortissement Actions ATSA	CHF	2'000.00
	Total	CHF	10'600.00
RESULTAT :	Perte / Bénéfice	CHF	00.00

12.1 Investissement 2019-2020

Le site internet www.aspa-anzere.ch doit être modernisé et rendu plus attractive pour que les propriétaires aient un max. d'information. En même temps une adaptation du site pour la lecture sur les téléphones mobile est nécessaire.

Un investissement hors budget de fonctionnement, de env. CHF 3'000.00 est à prévoir.

Le comité est chargé de demander des offres pour le travail, est dispose d'un cadre max. de CHF 3'000.00. En cas de frais inférieur au cadre, le montant restant est utilisé pour la promotion du site internet.

13. Approbation du budget 2019-2020

- > Le budget 2019-2020, avec un résultat nul de CHF 0.00, et le cadre d'investissement de CHF 3'000.00 est approuvée à l'unanimité

14. Admissions et démissions

Membres enregistrer le 30.09.2019	192
Contribution 2018 en attente, payé le 28.12.2019 (7)	
Contribution 2019 en attente (32)	
Démissions 14	
Nouveaux membres 2019	17
Membres aux 30.09.2019	195 membres

Appartenance linguistique de nos membres

163 Membres de langues française
22 Membres de langues allemande
10 Membres de langues anglaise

15. Election du comité 2019 – 2020

Comité 2020

Vera Garcia	Trésorière		VG
	Répondante aux membres de langue Anglaise		
Gabriel Roch	Administration		GR
	Newsletter		
Emilie Widmer	Réseaux Sociaux	Membre adjointe	EW
Jean-François Thévoz	Membre adjoint		JFT
	Répondant aux membres de langue Française		
Joe Candinas	Manifestations	Membre adjoint	JC
Frédéric Widmer	Délégué du comité	Membre adjoint	FW
	Membre du CA Anzère Tourisme SA		
	Répondante membres de langue Allemande		
Joop Mullemeister	Webmaster	Membre adjoint	JM

Les membres du comité sont publiés sur le site internet **www.aspa-anzere.ch** avec leur photo et la charge au comité.

> Les membres proposés sont élus par acclamation.

Vérificateurs des comptes 2019-2020

Werner Fahrni,	1^{er} réviseur	WF
Reinhard Halbgewachs	2^{ème} réviseur	RH
Peter Pegoraro	réviseur suppléant	PP

Pour assurer la rotation parmi les réviseurs en fonction, un troisième réviseur a été élu lors de l'assemblée générale 2018.

> Les membres proposés sont élus par acclamation.

**Assemblée générale 2019 du 28.12.2019
Procès-verbal**

Le Pascali's, Arbaz

Page 7/7

16. Divers

Les membres sont à l'unanimité content avec la nouvelle forme de l'assemblée générale avec un repas conviviale offert après l'assemblée.

J.F Thévoz confirme les bienfaits et le besoin de maintenir l'association ASPA.

R. Barth propose une participation de l'ASPA à Télé Anzère afin d'y représenter clairement l'association. Cependant, selon le vice-président nous n'avons pas le budget nécessaire.

La prochaine assemblée générale est prévue en fin décembre 2020

A 19h30 le vice-président clos l'Assemblée et remercie les membres pour la confiance faite au comité et leur participation constructive à cette assemblée. Il remercie également les membres du comité pour le travail fourni en 2019.

Il invite les membres à l'apéro, offert par la commune d'Arbaz et au souper qui est offert par l'ASPA.

Anzère, le 28.12.2019

Pour le procès-verbal

Emilie Widmer

P.S. La présentation de Danien Indermitte, Directeur de l'Office de Tourisme, Anzère est à disposition sur le site internet www.aspa-anzere.ch.